

L'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

Montmagny

Du nouveau au Festival de l'oie

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Fort d'une équipe de 450 collaborateurs bénévoles, le comité organisateur du Festival de l'oie blanche de Montmagny attend de pied ferme, pour le 8e festival qui se déroulera du 11 au 21 octobre, une participation devant dépasser l'affluence record de 40.000 personnes de l'année dernière.

"Tout est prêt, et c'est un enthousiasme qui ne fera certainement pas démentir l'ambiance extraordinaire qui règne au Festival de l'oie", a précisé hier au SOLEIL Marcelle R. Fortin, secrétaire au programme des activités.

Du nouveau, en veux-tu? En voilà! Il y aura entre autres un Noël de l'oie avec réveillon, un super-bingo, un défilé de chars allégoriques et feu d'artifice, un tournoi de 16 équipes de hockey de calibre

olympique et un concours de pâtés à la viande.

Et il ne faudrait pas oublier le clou des nouveautés: un vin rouge dénommé "La cuvée du Festival de l'oie".

Un feu roulant

Ces nouvelles attractions viendront s'ajouter à un programme d'activités multipliant les manifestations à chacune des dix journées du festival, à un rythme de feu roulant. Comme par les années antérieures, on y retrouvera l'exposition canine, le tournoi provincial de tennis sur table, des compétitions de natation, de fers à cheval, de tire de tracteurs, d'artistes amateurs, une course en canot, une expo-féline, pièces de théâtre, tournoi de badminton, etc.

Viens et défole-t-oie

Sous le thème de "Viens et défole-t-oie", ce sera de nouveau

un rendez-vous pratiquement ininterrompu, de 7h30 du matin à 2h de la nuit, à la place du Festival, sur les terrains de l'exposition de Montmagny. Les attroupements et les principales manifestations y seront centralisés.

L'accueil des visiteurs y sera assuré par un groupe de treize hôtesses et par un couple-hôte, Jean-Claude et Pierrette Gendron.

Les temps forts resteront ceux des petits déjeuners aux crêpes, oeufs et bacon, de 7h30 à 9h du matin; puis la collation aux brioches et café, entre 9h30 et 11h, et le souper populaire, à 18h. Les animateurs seront de nouveau le duo formé de Gilles Gosselin, folkloriste, et Germain Massé, pianiste.

Au menu: l'oie

Faut-il rappeler qu'aux soupers populaires, qui sont servis à des prix d'aubaine variant de \$2 à \$5,

c'est la viande de l'oie qui forme le plat principal. Selon le jour, le choix du plat varie de l'oie rôtie au ragout, cipâte ou pâté à l'oie.

On a signalé au SOLEIL qu'au-delà de 9.000 repas ont été servis à la place du Festival, l'année dernière.

Visites et excursions

Par ailleurs, pendant toute la durée du Festival de l'oie, une équipe de guides, sous la responsabilité de Juliette Gaudreau (248-1008), permettra des visites touristiques de Montmagny, en groupe.

Ces visites commentées comprendront notamment le manoir Taché, ex-résidence historique de Sir Etienne-Pascal Taché, dernier premier ministre du Bas-Canada.

On pourra également visiter une exposition permanente d'artisanat au manoir Dupuis, résidence seigneuriale de Montmagny.



"Défole-t-oie" pendant dix jours

MONTMAGNY — C'est par l'arrivée des mascottes Pan-pan et Pampinot, jeudi soir, le 11 octobre, au centre commercial des Galeries de Montmagny, que commencent les activités du 8e Festival de l'oie blanche de Montmagny.

Du centre commercial, un défilé de chars allégoriques se rendra à la place du Festival, sur les terrains de l'Expo de Montmagny, où la soirée d'ouverture se terminera par un feu d'artifice et un super-bingo.

Vendredi, 12 octobre

En plus de l'exposition permanente d'artisanat au manoir Dupuis, la deuxième journée du festival se poursuivra avec une disco au Gerموir et une soirée de danse continue, à la place du Festival.

Samedi, 13 octobre

Le principal événement de cette deuxième journée sera un tournoi provincial de tennis sur table, de 9h à 17h, à l'école polyvalente Casault.

Ce sera également la journée des enfants, au sous-sol de l'église Saint-Thomas, de 9h30 à 15h30.

Les autres manifestations seront successivement un dîner populaire à 12h, à la place du Festival, une expo-canine à 14h, le souper quotidien à 18h et une soirée bavaroise, avec l'orchestre Marcel Thibault, à 21h.

Dimanche, 14 octobre

Le programme commence à 10h30 avec une messe à la place du Festival, avec le chœur Hallelou, puis le dîner du 8e anniversaire et la fête des mascottes à 12h; la course en canots à partir du pont de Saint-Pierre sur la rivière du Sud, avec 30 équipes de deux rameurs et deux classes, professionnels et amateurs, à 13h; expo-féline à 14h; remise des trophées à 17h; soirée de l'halloween des Guenilloux, avec travestis, à 21h.

Lundi, 15 octobre

Cette journée comprendra notamment le concours des pâtés à la viande et la soirée de CAM avec l'orchestre Roger Laprise.

Mardi, 16 octobre

L'après-midi sera consacré aux étudiants. Puis ce sera un souper

conjoint de tous les clubs sociaux de Montmagny, à 18h, et un concert de la chorale Hallelou, à 20h30.

Mercredi, 17 octobre

Journée de l'âge d'or, avec balade en ville des mascottes à 14h; puis pièce de théâtre "La Crique", du Théâtre populaire du Québec, avec Hélène Loiselle et Gérard Poirier, à 20h30, à l'école Casault; soirée canadienne à 20h30 à la place du Festival.

Jeudi, 18 octobre

Compétitions étudiantes en après-midi, clinique de sang et soirée western avec spectacle de Jerry et Johanne, en soirée.

Vendredi, 19 octobre

La principale attraction de la journée sera la "Défole-t-oie", de 16h à 18h, un rendez-vous des commerçants et des industriels avec leur personnel. À 20h, partie d'huitres, soirée avec l'orchestre Les Naturels et disco au Gerموir pour les moins de 18 ans.

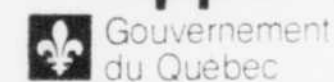
Samedi, 20 octobre

La journée débutera par des compétitions de natation, à 8h; puis un tournoi de badminton à 9h30; le départ d'un rallye automobile de 100 milles à 10h30; tournoi de hockey olympique à 12h; compétitions de fers à cheval, tire de tracteurs et spectacle musical d'amateurs à 13h; en soirée, il y aura un bal à l'huile, le Noël de l'Oie avec réveillon et l'orchestre Messervier, à la place du Festival, et bal du président Jean-Paul Robin avec l'orchestre l'Odyssee, au Gerموir.

Dimanche, 21 octobre

Pour la journée de fermeture, en plus des rendez-vous habituels et repas populaires quotidiens à la place du Festival, le programme commencera à 9h, avec les éliminations du tournoi de hockey; puis messe à la place du Festival à 10h, avec la chorale de Saint-Henri-de-Levis et un groupe d'animateurs spécialisés; reprise du tournoi de fers à cheval à 13h; démonstration de gymnastique à 14h; banquet du festival à 18h30; adieux de Pan-pan et tirages du festival à 22h30.

Appel d'offres



Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture

Projets de développement financés par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en oeuvre par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Projet 12268-148-790 — Travaux à prix forfaitaire. Exécution de travaux de drainage dans la partie inférieure du Ruisseau Puant, en la municipalité de la ville de Maréchalville, comté de Lac-Saint-Jean-Est.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$4.000 émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$2.000, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 4968-149-790 — Travaux au prix du kilomètre de longueur. Exécution de travaux de drainage dans la Branche no 6 de la Décharge du Lac Cléveau, en la municipalité de la paroisse de Saint-François, Xavier-des-Hauts, comté de Rimouski.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$1.500 émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$750, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 13704-150-790 — Travaux au prix du kilomètre de longueur. Exécution de travaux de drainage dans les Branches 2 et 3 du cours d'eau Georges-Henri Béroule, en la municipalité de la paroisse de Saint-Donat, comté de Rimouski.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$1.000 émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$500, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 1156-153-790 — Travaux à prix forfaitaire. Exécution de travaux de drainage dans les Branches 1A, B, 18, 19, 20 du Ruisseau Bebel, en les municipalités des villes de Sainte-Julie, Beloeil et de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil, comté de Verchères.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$2.500 émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$1.250, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 4034-154-790 — Travaux à prix forfaitaire. Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau St-André-St-Jérusalem, en les municipalités de la paroisse de Saint-André-d'Argenteuil et de la cité de Lachute, comté d'Argenteuil.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$1.000 émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution

ou un chèque visé au montant de \$500, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans. L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction du Génie du ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, Québec, G1V 3V9, tél. 643-2450. Un versement de \$5, en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission. Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14 h 30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi le 18 octobre 1979. Ferdinand Ouellet, Sous-ministre.

Ministère de l'Agriculture

Projet 1199-151-790 — Travaux au prix du kilomètre de longueur. Exécution de travaux de drainage dans les Branches 31 et 35-A du Ruisseau Nor, en la municipalité du canton de Warwick, comté d'Arthabaska.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$2.000 émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$1.000, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 6104-152-790 — Travaux à prix unitaires. Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Desjardins et branches, en les municipalités du canton Melboume, comté de Richmond et de Durham-Sud, comté de Drummond.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$4.000 émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$2.000, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans. L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction du Génie du ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020 route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 3V9, tél. 643-2450. Un versement de \$5, en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission. Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14 h 30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi le 18 octobre 1979. Ferdinand Ouellet, Sous-ministre.

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
9190	deux (2) inspectrices de 11m 16mm et accessoires	Montréal et Québec
9191	fournir et installer environ 3 750 mètres de tapis	Montréal
9194	12 000 000 papier ordinaire	Québec
Clôture de la soumission: 16 octobre 1979 à 15 h		
9195	2 fourgonnettes p.t.c. 8200 lb (4 x 2) avec toit renforcé et intérieur aménagé	Québec
Clôture de la soumission: 17 octobre 1979 à 15 h		
9190	location et entretien d'un terminal lourd	Québec
Clôture de la soumission: 23 octobre 1979 à 15 h		

Projet	Description	Region
9192	fourniture de pneus et chambres à air pour automobiles, camionnettes, camions, tracteurs et mélangeurs	Region de Québec
Sont admis à soumissionner les firmes opérant un commerce de pneus dans la région de Québec, territoire géographique du district 20 du ministère des Transports		
9193	fourniture de pneus et chambres à air pour automobiles, camionnettes, camions, tracteurs et mélangeurs	Region de Montréal
Sont admis à soumissionner les firmes opérant un commerce de pneus dans la région de Montréal, territoire géographique de la région 6-3 du Ministère des Transports		
Clôture des soumissions: 30 octobre 1979 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant: Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Bureau des Appels d'offres, 1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué., G1R 4X8. Tél.: (418) 643-5438. Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées. Le directeur général: Gaston Duimet

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet 303-10-44 — Aménagement du Parc Claire-Fontaine — Con. Boul. St-Cyrille et rue Claire-Fontaine, Québec, Cte Jean-Talon, QC. Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom. Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 2 octobre 1979 par remise d'un montant de 10,00 \$ non remboursable. La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (Tél. 418-643-6622). Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal. Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 24 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 12 000,00 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 24 octobre 1979 à 15:00 heures. Jean-Claude Careau, Sous-Ministre par intérim.

Projet 606-20-127 — Construction d'un atelier préfabriqué — Maison Tanguay, 11000 rue Tanguay, Montréal, Cte de l'Acadie, QC. Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom. Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 2 octobre 1979 par remise d'un montant de 5,00 \$ non remboursable. La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (Tél. 418-643-6622). Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal. Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 26 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 13 000,00 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 24 octobre 1979 à 15:00 heures. Jean-Claude Careau, Sous-Ministre par intérim.

Rimouski: le 10e festival inauguré hier

par J.-Claude PAQUET du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le dixième Festival d'automne de Rimouski a été inauguré hier soir au colisée de Rimouski après la traditionnelle parade d'ouverture à laquelle ont assisté une quinzaine de milliers de personnes.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de représentants des autorités provinciales et municipales, ainsi que de l'actuelle direction de la Corporation du festival d'automne présidée par M. Marcel Pelletier, et pour la célébration de ce 10e anniversaire, de la majorité des anciens présidents du Festival d'automne.

Pendant que d'autres activités populaires se déroulaient à la place des Cousins et au saloon, l'ouverture officielle était suivie au colisée d'un spectacle de Fernand Gignac, auquel ont assisté plus de 1.500 personnes.

Selon les organisateurs du festival, plus de 300.000 visiteurs ont participé au festival l'année dernière, et l'on s'attend d'accueillir près de 400.000 couseux cette année.

Outre les nombreuses activités régulières du festival, ce dernier comprendra cette année pas moins d'une trentaine de spectacles de musique, de chants, de danse, etc.

En plus des activités qui se dérouleront quotidiennement jusqu'au 8 octobre, comme le symposium de sculpture, le cinéma des Forces armées, l'exposition de photographies amateur, l'exposition d'oeuvres d'art et artisanat au Musée régional, la Disco-cousin, le saloon, les déjeuners-fringale au restaurant Marie-Antoinette et les différentes activités parascolaires interinstitutionnelles, soulignons pour aujourd'hui le spectacle Fabemol à 18h30 à la place des Anciens combattants, le spectacle Georges Langford à 20h au colisée, et le Tournoi des faisans-mal au club de curling de Rimouski.

Pour mercredi, on note dans l'ordre le spectacle "Les trois petits lapins", à 13h, à la salle Georges-Beaulieu du cégep, animation et théâtre pour les enfants de 4 à 10 ans. Le tournoi de curling se poursuit à 19h, il y a à 20h le spectacle Claude Dubois au colisée de Rimouski, et à la même heure, la musique du Royal 22e Régiment, au centre civique, accessible avec laissez-passer.

Les organisateurs estiment à 1.7 million de dollars les dépenses faites à Rimouski l'année dernière, et l'on croit que les rentrées directes d'argent seront de l'ordre de \$2 millions cette année.

La Corporation du festival assume cette année un budget de l'ordre de \$300.000 dont 10 pour 100 environ proviendrait des marchands de la place.

en bref



Baie-Comeau expose

Le Soleil, Jean Vallières

BAIE-COMEAU — La ville de Baie-Comeau a été très présente au congrès de l'Union des municipalités, à Québec, la semaine dernière. Des produits provenant des grandes entreprises de Baie-Comeau étaient exposés: des lingots d'aluminium, du papier journal et du grain. Les délégués ont quitté le congrès en emportant avec eux une bonne documentation sur cette ville industrielle. Le directeur des services socio-culturels, M. Jean-Yves Montigny, a dit avoir répondu à de nombreuses questions sur les barrages hydro-électriques de la Manic, sur les facilités qu'offre la région, et sur les possibilités de se rendre visiter Baie-Comeau et sa ville jumelle, Hauterive.

Equipement médical spécialisé

RIMOUSKI — Le conseil d'administration du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS-01) vient d'autoriser des projets de rénovation et d'achat d'équipement spécialisé dans des établissements hospitaliers de la région 01 pour un montant de \$196.663. La majeure partie de ces sommes servira à l'achat d'équipement médical spécialisé nécessaire à l'amélioration des services dispensés au public de l'Est du Québec.

Médecine préventive

THETFORD MINES — L'administration de l'Hôpital général de la région de l'Amiante (Thetford) poursuit ses négociations avec le Département de santé communau-

taire de Beauveville pour implanter un service de médecine préventive dans des locaux du pavillon Saint-Joseph. Les deux groupes veulent garder le contrôle administratif du service. Les pourparlers achoppent sur ce point en particulier.

Economie d'énergie

QUEBEC — Le personnel spécialisé du Bureau des économies d'énergie du Québec tiendra des réunions d'informations sur l'économie d'énergie en général et plus particulièrement sur le programme d'isolation des maisons du gouvernement du Québec aux dates et endroits suivants: **BAIE-SAINT-PAUL**, à la polyvalente Saint-Aubin, le mercredi 10 octobre; à **SAINT-CASIMIR**, au centre paroissial, le 11 octobre et à **VILLE SAINT-GEORGES-OUEST**, mardi le neuf octobre, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Depuis 1972 sur la Côte-Nord

\$13 millions investis par la Banque fédérale de développement

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Présente sur la Côte-Nord depuis 1972, la Banque fédérale de développement y gère un portefeuille de quelque 250 clients pour un montant de \$13 millions.

Corporation de la Couronne fondée en 1944, la BFD a pour mission de fournir des fonds aux entreprises qui n'ont pu en obtenir des autres institutions financières. Ces fonds sont fournis soit sous forme de prêts à termes, soit sous forme de capitaux de risques avec une prise de participation dans l'entreprise. Participation qui se situe habituellement entre 15 et 30 pour 100 du capital-actions de l'entreprise.

En outre la BFD a créé en 1975 un service de gestion-conseil, participe à un programme de cours en gestion qui se donne dans les cégeps en collaboration avec le ministère de l'Éducation et développe un service de consultation au service de l'entreprise.

Ces informations, et plusieurs autres, ont été fournies par le nouveau directeur de l'antenne locale de la BFD, M. Michel Ré, qui était auparavant directeur-adjoint du bureau de Saint-Léonard, en banlieue de Montréal.

Il était l'invité du déjeuner-causerie organisé tous les 15 jours par la Caisse d'entraide économique. Tellement absorbé par son propos, M. Michel Ré en a oublié de... diner.

\$1 milliard

Depuis sa fondation en 1944, la Banque fédérale de développement a déjà consenti des prêts pour un montant de \$1 milliard à la seule province de Québec.

En 1978, la BFD avait prêté \$131 millions à 1.823 entreprises québécoises, soit une augmentation de 28 pour 100 par rapport à l'année précédente. Cette année elle prévoit un montant total de \$160 millions, soit une nouvelle augmentation de 22 pour 100.

La ventilation de ses prêts est la

suivante: 18 pour 100 au tourisme, 31 pour 100 au commerce de gros et de détail et 29 pour 100 à des fins industrielles.

De plus, la tradition des prêts importants a été abandonnée au profit des prêts inférieurs à \$100.000, de faire encore observer le conférencier. La moitié des prêts de l'institution financière est inférieure à \$25.000.

Des retraités

La grande originalité de la Banque fédérale de développement est son programme de Consultation au service des entreprises. Il s'agit d'un groupe d'hommes d'affaires à la retraite qui acceptent d'agir à titre de consultants auprès des entreprises.

"Un petit épicier n'a pas toujours les moyens de demander des conseils auprès des consultants privés. La BFD peut lui offrir ce service. Il ne lui en coûte que \$5 de l'heure plus les frais de déplacement", d'expliquer M. Michel Ré.

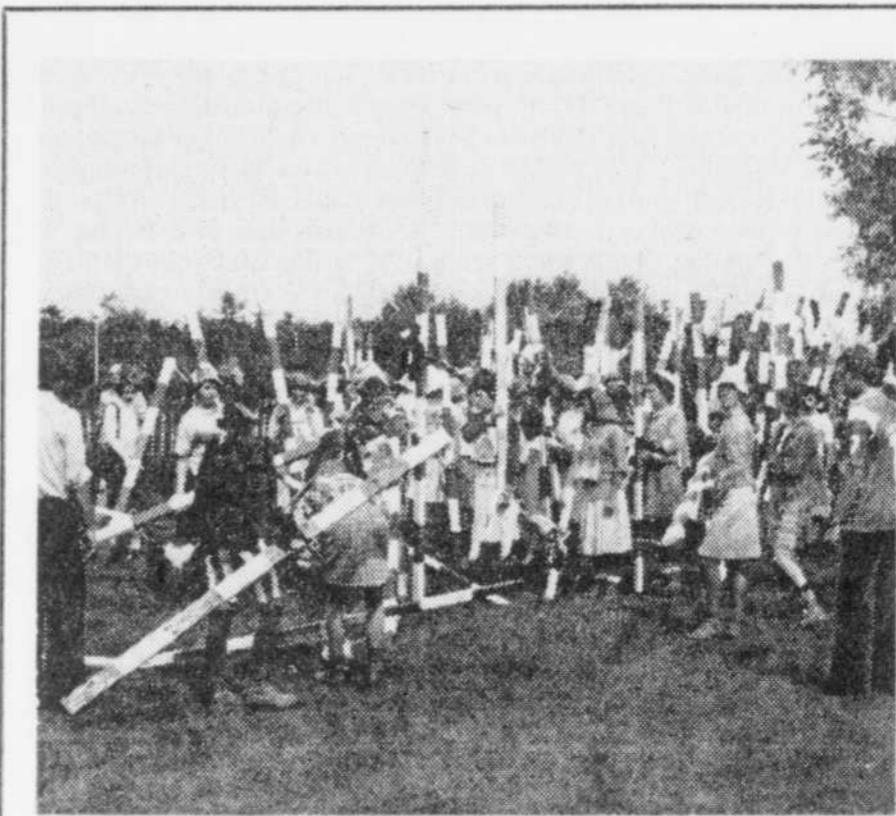
Le bureau de consultants le plus proche de la région est situé à Québec mais la Banque fédérale de développement est en train d'en constituer un à Rimouski.

Les problèmes de la région

Peu bavard sur les problèmes spécifiques de la Côte-Nord parce qu'il vient tout juste d'entrer en fonction dans la région, M. Michel Ré

soulignait néanmoins quelques-unes des caractéristiques de ce beau coin de pays:

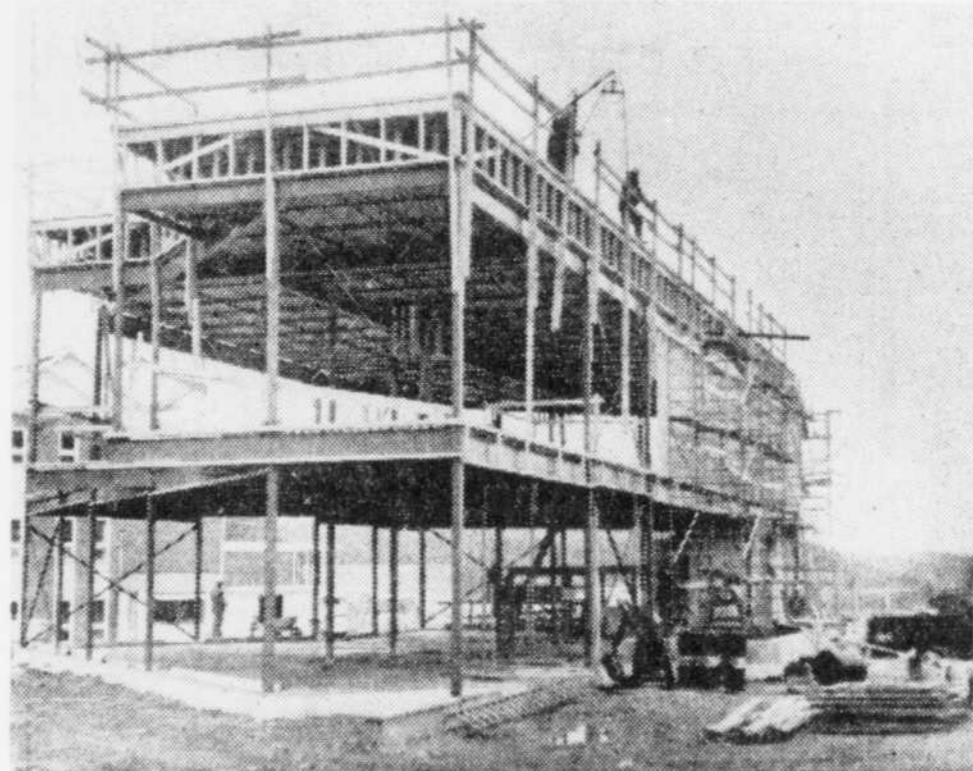
- l'éloignement,
 - l'absence de garanties acceptables,
 - le très grand nombre d'entreprises de service,
 - les difficultés de collection en cas de non-paiement.
- Toutes choses qui n'ont pas empêché la BFD de consentir des prêts pour un montant de \$4 millions lors du dernier exercice financier.



Piquetage de surveillance

Même si, officiellement, les opérations ont cessé et le personnel mis à pied, les membres du Syndicat canadien des travailleurs du papier maintiendront une ligne de piquetage à l'entrée du territoire de la ITT-Rayonier à Port-Cartier. Selon un officier syndical local, Joseph Rheault, c'est une façon de maintenir la solidarité syndicale, l'esprit de lutte et, éventuellement, prévenir le déménagement de certaines installations de l'usine. C'est égal, les piqueteurs sont chaudement installés dans leur cabane et ils pourront "toffer" le long et froid hiver de la Côte-Nord.

Le Soleil, Jean Didier Fessou



Ça prend forme

Le Soleil, Jean Vallières

A Notre-Dame-du-Lac, le futur complexe municipal doté de chauffage à énergie solaire a commencé à prendre forme, sur un promontoire au sud de la municipalité. D'un coût évalué à \$450.000, l'édifice municipal constituera une attraction touristique, étant une construction unique en son genre au Québec et au Canada.

La CAT de Gaspé vise la réadaptation sociale

par Michel DAVID

GASPE — "La réadaptation sociale, c'est-à-dire, si possible, le retour au travail, mais aussi la réinsertion dans la société et le retour à une vie la plus normale possible à tous les points de vue, est l'une des principales missions confiées au bureau local de Gaspé."

C'est en ces mots que le président de la Commission des accidents de travail du Québec, M. Robert Sauvé, a défini la vocation du nouveau centre de services de la CAT, inauguré officiellement, hier, à Gaspé.

Services offerts

Les services offerts par le nouveau centre sont de deux ordres. Il s'agit pour une part de fournir aux accidentés, aux employeurs et aux divers organismes concernés, tout renseignement ou aide technique nécessaire à la présentation des demandes d'indemnité. Si l'instance décisionnelle demeure à Rimouski, cet effort de décen-

tralisation devrait en principe assurer un traitement plus efficace et plus expéditif des dossiers. Notons que les services de renseignements et d'aide technique sont aussi assurés pour la Régie de l'assurance-automobile au bureau de la CAT.

La tâche la plus importante d'un bureau local demeure toutefois, dans l'esprit de la CAT, celle de la réadaptation sociale: accueil de l'intéressé, prise en charge du dossier, application des programmes, etc. Comme ces services nécessitent des contacts fréquents et suivis avec les travailleurs et les employeurs, leur efficacité implique une connaissance des besoins et des ressources qui convient bien au mandat d'un bureau local.

Le service des enquêtes demeurera cependant sous la responsabilité du bureau de Rimouski. Le rôle du bureau local se limitera à offrir à l'enquêteur du bureau régional un pied-à-terre, de même

qu'un service d'accueil et de secrétariat.

Décentralisation

Après l'implantation de bureaux régionaux, celle de bureaux locaux correspond à la phase 2 du processus de décentralisation des services de la CAT.

En retenant le principe d'étendre ses services au niveau local, la CAT entend les humaniser en se rapprochant davantage de la population, et associer plus étroitement travailleurs, employeurs et professionnels de la santé dans l'application de la loi des accidents de travail. Le travail de prévention en sera également facilité.

Après Val-d'Or et Saint-Félicien, Gaspé est le troisième bureau local ouvert par la CAT cette année. Un quatrième sera bientôt implanté dans la région de Baie-Comeau-Hauterive. La commission se propose de nouvelles ouvertures en 1980, dont au moins une autre dans la péninsule gaspésienne.

Retour aux années folles

J. Paul Fortin

Place Québec Place Laurier

faits divers et justice

Début du procès de M. Emilien Pelchat pour meurtre qualifié

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le choix des jurés étant complété, six hommes et six femmes, on procédera dès ce matin, à l'audition d'une vingtaine de témoins, au procès de M. Emilien Pelchat, âgé de 51 ans, de Sainte-Claire de Dorchester, accusé du meurtre au premier degré de Gaetan

ne Giroux, de Saint-Zacharie de Beauce-Sud.

Ce procès aux assises de Beauce se poursuit au palais de justice de ville Saint-Joseph et il est présidé par le juge Ivan Migneault, de la cour supérieure.

On rappelle que M. Pelchat est détenu depuis le 23 avril dernier et le délit qu'on lui reproche est survenu à Sain-

te-Germaine de Bellechasse, lors d'un rendez-vous en auto avec la victime.

Le premier témoin à être entendu à ce procès d'une durée probable de trois semaines, comme l'a souligné le substitut du procureur général Me Martin Chabot, est l'agent Robert Giguère, du service de l'identité judiciaire à la SQ de Québec.



Individus recherchés

La police de Sainte-foy tente toujours de repérer les deux individus qui s'étaient présentés dans le magasin Steinberg, de Place Sainte-Foy, le 13 septembre dernier, et qui avaient forcé le gérant, sous la menace d'un revolver, à leur remettre une somme d'environ \$7,000.

Les deux personnes recherchées sont âgées de 23 à 25 ans. Le portrait-robot à gauche est celui d'un suspect pouvant mesurer 5 pieds et

10 pouces de hauteur, pesant 150 livres et ayant les cheveux châtain, tandis que celui de droite illustre un suspect de 5 pieds et 8 pouces de hauteur, pesant 165 livres et ayant les cheveux d'un brun foncé.

Toute information sur les deux individus esquissés ci-haut devra être transmise au détective Jules Dubois, au numéro de téléphone 657-4113 ou 657-4621.

Gardien poignardé par un jeune de 15 ans à Mont-Joli

par Tom FRECHETTE

Une soirée de danse 'disco' à Mont-Joli, qui avait été organisée pour des jeunes gens a été soudainement interrompue au milieu du programme par une tentative de meurtre.

Le drame s'est déroulé vendredi, vers 22h50, dans la salle des Chevaliers de Colomb. La soirée allait bon train quand une bagarre éclata entre des adolescents.

Le gardien, M. Rosaire Sergerie, âgé de 29 ans environ, voulut s'interposer entre les belligérants, mais un antagoniste de 15 ans se retourna contre le gardien et lui plongea un poignard dans l'abdomen.

La lame pénétra à une profondeur de quatre pouces. Le blessé fut acheminé à l'hôpital de Mont-Joli et, ensuite à l'hôpital de Rimouski, où son état était considéré comme satisfaisant, hier soir.

La police de Mont-Joli conduisit le jeune assaillant à

Luceville, où il comparaitra devant le protecteur de la jeunesse. L'enquête dans cette affaire a été menée par le détective Normand Fillion, assisté d'agents de l'escouade du crime contre la personne de la SQ de Rimouski.

Il ne l'a pas mariée; elle réclame la somme de \$100,000

MONTREAL (PC) — Une Newyorkaise a logé une plainte d'abus de confiance de \$100,000, hier, contre un homme d'affaires mont-réalais qu'elle accuse de ne pas avoir respecté une promesse de mariage.

Mme Rosalind Rosman, de Valley Stream, New York, affirme dans sa poursuite que M. Hyman Stotland l'a demandée en mariage au mois de mai 1978, mais qu'il avait changé d'idée six mois plus tard, après qu'une réception

de mariage pour 40 personnes eut été annoncée et que le rabbin eut été choisi.

La femme, qui a déjà une fille d'un premier mariage, indique dans sa poursuite que cette décision lui a causé des dommages graves et irréparables.

Elle réclame \$80,000 pour anxiété, inconforts et perte de la jouissance de la vie, ainsi que \$8,500 pour embarras et honte publique et \$11,500 pour les dépenses encourues.

BIENTOT OUVERTURE
massicotte sports
Place **LIRAY** Orsainville
628-3023

LA CHAMBRE NOIRE
C'EST NOTRE SPECIALITE

AGRANDISSEUR DURST
Modèle F-30
Eclairage par réflexion
Tiroir pour filtres pour couleurs
Livré avec porte-négatifs (35mm) et objectif Neoptar 50mm.

129.50

AGRANDISSEUR NIKOR

399.50

Agrandisseur avec "Tête Couleurs" pour négatifs jusqu'à 2 1/4 x 2 3/8 po
Livré avec un porte-négatifs 35mm et un objectif Schneider Componar de 50mm.

+ \$18.69 GRATIS
EN MARCHANDISES
3 BASSINS 8 x 10 PATTERSON
2 PINCES A DEVELOPPER
1 THERMOMETRE 5"

CUVES PATERSON
UNIVERSAL pour 2 spires
livrée avec une spire
MULTI-UNIT-1 pour 3 spires
MULTI-UNIT-2 pour 5 spires
SPIRE seule

13.45
12.95
16.50
3.95

MINUTERIE GraLab

54.50

MARGEUR HANSA
pour papier jusqu'à 8 x 10 pouces

18.50

MONITEUR M-1 Portatif, opération par piles, entièrement transistorisé. Ajustement des LED's donne le temps de pose correcte.

57.50

CIBACHROME
NOUVEAU papier RC au fini PERLE

20 feuilles 8 x 10 po	30.50
10 feuilles 11 x 14 po	29.50
10 feuilles 16 x 20 po	60.75

Quantités limitées.

les belles pensées ne suffisent pas...

DONNEZ

Centraide
québec

MAIL St-ROCH Québec 529-5741
PLACE LAURIER Ste-Foy 656-1717
CARREFOUR Charlesbourg 623-1504

PHOTO CENTRE

BRUNET

économie

Charette, Fortier, Hawey & Associés
P.S. Ross & Associés
Conseillers en administration



Pierre Laflamme

Les associés de Charette, Fortier, Hawey & Associés et de P.S. Ross & Associés, conseillers en administration, ont le plaisir d'annoncer l'admission dans leur société de monsieur Pierre Laflamme, LL.L., M.B.A., M. Fisc. Monsieur Laflamme aura son bureau au 880, chemin Ste-Foy, Québec.

l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme hier, en dollars américains, à la Bourse des céréales de Winnipeg.

Contrats de 400 onces			
	Oct 79	Haut	Bas
Oct 79	414.708		
Jan 80	430.008		
Apr 80	441.008		
Jul 80	452.008		
Oct 80	453.008		

Volume vendus: 7 contrats.

Contrats de 100 onces			
	Oct 79	Haut	Bas
Oct 79	426.008		
Jan 80	420.000	443.908	420.000
Apr 80	440.000		
Jul 80	454.000		
Oct 80	454.000		

Volume vendus: 12 contrats.

PARIS (PC) — Cours de clôture de l'or, en devises américaines, hier sur les principaux marchés mondiaux.

Londres	\$413.25
(marché local)	
Paris	\$416.92
Francfort	\$407.00
Zurich	\$414.50
(marché local)	
Hong Kong	\$374.38

CHAUFFAGE DE LUXE HEATING CORP.



Georges Nadeau

M. Jacques Laforest, président de Chauffage De Luxe Heating Corp., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Georges Nadeau au poste de directeur général du bureau de Québec. M. Nadeau sera responsable de toutes les opérations de la compagnie dans l'Est du Québec. Chauffage De Luxe est l'un des plus importants distributeurs de produits de chauffage, climatisation et ventilation au Québec. (ANN.)

denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministre fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no 92, \$1.41; no 93, \$1.42; prix de vente, \$1.42; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.50 3-5.

Fromage cheddar blanc, \$1.42 9-10; coloré, \$1.43 1-5.

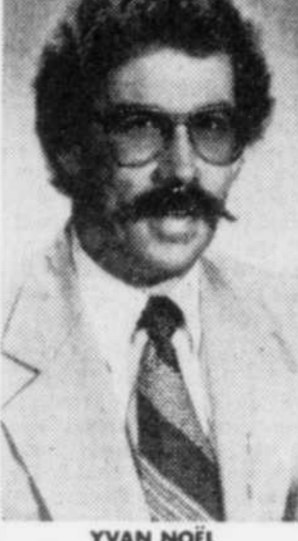
Poudre de lait écrémé: no 1, sacs de 50 lb, \$0.83 1-2 à \$0.85 1-2; pour alimentation: \$0.46 1-2 à \$0.47; poudre de lait de beurre: \$0.66; petit lait pour alimentation: \$0.15 à \$0.17; petit lait pour animaux: \$0.13 à \$0.14, lait évaporé: \$20.85 pour 48 sachets de 385 ml.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine, A-extra-gros, \$1.08 3-10, A-gros, \$1.01 2-5, A-moyens, \$0.93 3-10, A-petits, \$0.71 1-10.

Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1.06; A-gros, \$0.99; A-moyens, \$0.91, A-petits, \$0.69; A-peewee, \$0.39.

Pommes de terre nouvelles (blanches), prix du gros: Québec, \$1.40 à \$1.60 pour 50 lb; \$0.80 à \$0.90 pour 20 lb; \$0.45 à \$0.50 pour 10 lb.

NOMINATION PETROCAPITALE INC.



YVAN NOËL

Le Conseil d'administration de PETROCAPITALE INC. est heureux d'annoncer la nomination de monsieur YVAN NOËL comme directeur général de Pétrocapitale Inc.

Petrocapitale Inc. est spécialisée dans la distribution d'huile à chauffage et autres produits pétroliers et est affiliée au Groupe Pébec.

Cette nomination de monsieur Yvan Noël, qui jouit d'une longue expérience au niveau de la vente et de la distribution de produits pétroliers, est effective depuis le 17 septembre 1979. (ANN.)

monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud (rand)	1 4050
All. de l'Ouest (mark)	6670
Arabie saoudite (rial)	3540
Australie (dollar)	1 3125
Autriche (schilling)	0927
Bahamas (dollar)	1 1700
Barbade (dollar)	3640
Belgique (franc convert.)	041400
Bermudes (dollar)	1 1700
Bresil (cruzeiro)	0654
Bulgarie (lev)	1 329
Carabes (dollar)	4340
Chine (renminbi)	7740
Colombie (peso)	0382
Danemark (couronne)	2290
Espagne (peseta)	01775
Etats-Unis (dollar)	1 1614
France (franc)	2835
Grèce (drachme)	0325
Hong Kong (dollar)	2350
Hongrie (forint)	03344
Inde (roupie)	1470
Irlande (livre)	2 4830
Italie (lire)	001455
Jamaïque (dollar)	6535
Japon (yen)	005190
Koweït (dinar)	4 2270
Mexique (peso)	0510
Norvège (couronne)	2380
Nouv. Zélande (dollar)	1 1700
Pays-Bas (florin)	6010
Pologne (zloty)	0382
Portugal (escudo)	0245
Roumanie (leu)	2576
Royaume-Uni (livre)	2 5429
Singapour (dollar)	5430
Suède (couronne)	2830
Suisse (franc)	7490
Tchécoslovaquie (couronne)	2385
Trinitad-Tobago (dollar)	4875
Venezuela (bolivar)	2533

Les Brasseries Carling O'Keefe du Canada Limitée



M. Wm G. Bourne

La nomination de Wm G. Bourne au poste de vice-président de la commercialisation est annoncée par M. J.R. Taylor, président-directeur général de Les Brasseries Carling O'Keefe du Canada Limitée.

Au cours des treize dernières années, M. Bourne a occupé différentes positions d'importance croissante dans le domaine de la commercialisation dans l'industrie de la brasserie, tant à l'échelle provinciale qu'à l'échelle nationale.

M. Bourne sera chargé de la commercialisation des produits de Carling O'Keefe au Canada. (ANN.)

fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne. Ces cours représentent la valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

Membres de l'ACFM			
Amer. Group	14.59	Intemati	14.59
Amer. Growth	6.53	Leverage	6.81
Cdn. Eq. Inv.	6.92	Venture	6.70
Cdn. Sec. Inv.	9.03	Ving	7.98
Cdn. Traded	4.34	Guaranty Trust	6.8
Corp. Invest	7.30	ymé	11.25
Corp. Inv. S&P	9.90	ymé Income	4.17
Cwth. Equity	16.72	ymé Energy	9.84
Japan	13.71	Guardian Group	9.84
Money Mkt	10.00	Emergence	1.37
Optim. Eq.	4.62	OS Comp	16.04
Specul	7.21	OS Income	4.39
Treasury	10.00	North Fund	16.01
Cdn. Cumul	10.22	North Amer	6.32

Income	Fnd	9.66	Mutual	Acu	7.15	CSA Mgmt	Gr	Income	4.92
Intemati	9.80	Sec. Income	9.52	GoldFund	9.28	S&P Div	Fd	5.06	
Ph. Resourc	9.20	World Equity	5.88	Goldmut	4.43	Scotiabank	Gr	1.44	
Tasca	11.49	Investors Group		Confed	8.88	Scotiabank	Gr	1.44	
Calvin Balleck	Gr	4.88	ybond	12.42	Delphin	Eqy	8.15	Scotiabank	Gr
yAcrofund	2.91	yDividend	8.37	yDobbin	4.89	Templeton	Eqy	7.88	
yBlower	4.97	yGrowth	13.25	Diadell	Group	United Bond	Share		
yCIP	5.83	yIntemati	8.06	Security	10.07	Rayfund	Inc	10.70	
yCompd	10.29	yJapan	12.42	Volca	7.93	Rayfund	Inc	4.93	
yDividend	8.07	yMortgage	4.79	Salin-Bay	Group	Universal	Group		
yFund	4.00	yMutual	7.00	Commw	20.63	Equity	14.62		
yIntemati	9.84	yNorth	9.25	Commw	5.13	Income	4.73		
yIntemati	9.84	yRetiremt	9.25	Commw	15.39	Intemati	5.25		
yIntemati	9.84	yRetiremt	9.25	Commw	4.19	Rourse	7.13		
yIntemati	9.84	yRetiremt	9.25	Commw	4.19	Rourse	7.13		

Non-membres

yAlamos	Fd	6.25	yBond	15.16
Asac	Inv	8.50	Canagres	Gr
yBond	5.69	yBond	14.51	
yBond	5.69	yBond	14.51	
yBond	5.69	yBond	14.51	

AVIS aux propriétaires et aux futurs propriétaires de maison

On ne se rend jamais assez compte de la valeur d'une maison. C'est le bien le plus important qu'une famille peut posséder.

C'est pourquoi, la qualité des matériaux, les techniques de construction et la compétence des entrepreneurs représentent des critères déterminants quand vient le temps d'acheter une maison neuve ou de faire transformer la sienne.

La Ligue de l'Électricité du Québec vous offre un moyen sûr qui vous permettra de bien choisir.

L'Électricité est la source d'énergie qui offre les meilleures garanties pour l'avenir. C'est pourquoi, de plus en plus de propriétaires actuels et éventuels préfèrent cette forme d'énergie pour le chauffage de leur maison.

Consciente du fait que le chauffage accapare une grande part de la consommation totale d'énergie, la Ligue de

l'Électricité du Québec a émis des recommandations qui visent des standards d'excellence dans le domaine de l'isolation thermique et dans l'utilisation des systèmes et appareils de chauffage électrique.

Ces recommandations assurent une plus grande efficacité énergétique tout en tenant compte des coûts de construction ou de rénovation. Les économies réalisées au chapitre de la consommation d'électricité sont appréciables.

Toute maison construite ou transformée selon les recommandations de la L.E.Q. recevra, après la visite de vérification d'un représentant, un certificat d'excellence qui fera en sorte que cette maison acquerra une plus-value.

Si vous songez à acheter une maison neuve ou à transformer la vôtre, renseignez-vous auprès de la Ligue de l'Électricité du Québec.

Nos recommandations font toute la différence.



Ligue de l'Électricité du Québec

606, rue Cathcart, bureau 530
Montréal, Québec
H3B 1K9

Bâtisses d'acier Hercule aurait été vendu pour environ \$3 millions

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Le coût de la transaction conclue en fin de semaine, par des intérêts canadiens dont l'un serait d'origine du Bangladesh, pour l'achat de l'entreprise Les Bâtisses d'acier Hercule Ltée de Sainte-Marie de Beauce, serait de l'ordre d'environ \$3 millions.

C'est ce qu'a appris, hier, LE SOLEIL et, selon notre informateur, l'une des conditions de la vente de cette entreprise beauceronne appartenant auparavant à deux actionnaires principaux, MM. Yves Bertrand et Michel Bordeleau, est que l'entreprise Les Bâtisses d'acier Hercule Ltée poursuivra ses opérations à Sainte-Marie de Beauce.

L'une des raisons de la vente de l'entreprise Les Bâtisses d'acier Hercule Ltée provient principalement du fait que la compagnie, depuis un certain temps, a connu des difficultés de liquidité à la suite d'une expansion as-

sez rapide, notamment sur les marchés d'exportation.

Selon notre informateur, ce nouvel apport de capital permettra entre autres aux Bâtisses d'acier Hercule Ltée d'assurer la relance de l'entreprise et la possibilité d'augmenter considérablement le marché d'exportation et des exportations.

MM. Yves Bertrand et Michel Bordeleau, ayant cédé tous leurs intérêts de l'entreprise, dorénavant, l'administrateur des Bâtisses d'acier Hercule Ltée relèvera de M. Jean-Guy Moore, administrateur professionnel de Québec, qui serait l'un des nouveaux actionnaires de l'entreprise.

Dans sa tâche, M. Moore serait assisté de M. Robert Gardener, de Sillery. Les nouveaux actionnaires des Bâtisses d'acier Hercule Ltée ont pris possession des immeubles de cette entreprise beauceronne dès hier matin, et tout indique qu'il

n'y aura pas de changement majeur au niveau du personnel, à l'exception de deux cadres.

Ainsi, comme l'a expliqué notre informateur, la signature de cette transaction, en fin de semaine, a mis fin à plus d'un mois de négociation et à court terme l'on entrevoit la possibilité d'augmenter les emplois à cette entreprise de Sainte-Marie de Beauce.

A sa dernière année d'opération, les Bâtisses d'acier Hercule Ltée ont fait un chiffre d'affaires d'au-delà de \$5 millions et l'on a procuré de l'emploi à une soixantaine de personnes.

Pour le moment, les opérations à cette entreprise beauceronne sont au ralenti, mais on se rappelle qu'en 1977 un gouvernement de l'Afrique du Nord avait octroyé à l'entreprise Les Bâtisses d'acier Hercule Ltée, de Sainte-Marie, un contrat de \$7 millions pour la construction de 110 unités industrielles.

Il s'agissait d'un contrat de modules plants de fabrication Hercule, Atlas et Quick Way, ce qui avait permis à l'entreprise Les Bâtisses d'acier Hercule Ltée de réaliser un chiffre d'affaires de \$12 millions en 1977.

Wise confie un poste à Paul Couture

OTTAWA (PC) — M. Paul Couture, producteur laitier du Québec, a été nommé président du comité consultatif de l'Office canadien des grains de provende, à annoncer hier le ministre de l'Agriculture, M. John Wise.

M. Couture, aussi président de l'Union des producteurs agricoles du Québec et directeur de la Fédération canadienne de l'Agriculture, remplace M. Charles Huffman, de Harrow, Ont., qui détenait le poste depuis 1973.

L'ancien président de la Fédération de l'Agriculture, M. Charles Munro, d'Embro, Ont., M. Léopold Harvey, de Delisle, au Québec, et M. Hollis W. Duffett, de Portugal, Terre-Neuve, deviennent aussi membres du comité consultatif.

L'Office des grains de provende est une société de la Couronne.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en baisse de 1.50 et cotait \$1.1602 face à la devise canadienne. La livre sterling cède 1.54 et termine à \$2.5501.

A New York, le dollar canadien a gagné 1-100 à \$0.8619 tandis que la livre a cédé 1.23 à \$2.1980.

Cette annonce ne doit pas s'interpréter comme étant une offre publique des valeurs ci-dessous mentionnées dans les provinces du Canada.

NOUVELLE EMISSION
LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE SODECOM INC.
(constituée selon les lois du Québec)



500 000 ACTIONS ORDINAIRES (sans valeur nominale)

PRIX: \$13 l'action

A l'attention des résidents du Québec: de l'avis de la Société de Développement de l'Entreprise Québécoise SODECOM Inc., ces actions ordinaires pourront être incluses dans un régime d'épargne-actions du Québec.

Une déduction fiscale correspondant à 25% de l'investissement est aussi applicable contre les impôts du Québec.

Cette émission n'est pas souscrite mais offerte sur une base des meilleurs efforts. L'offre est faite uniquement par prospectus dont copie peut être obtenue en contactant les soussignés ou d'autres courtiers qui peuvent légalement les offrir dans cette province, ou en retournant le coupon ci-dessous.

Mercier/Ouimet/Masse/Inc.
2015, rue Peel
Suite 650
MONTREAL, Québec
H3A 1T8

A: Mercier/Ouimet/Masse/Inc.
2015, rue Peel Suite 650
MONTREAL, Québec H3A 1T8

Pour de plus amples informations concernant cette émission, veuillez téléphoner à (514) 284-1838 ou faire parvenir ce coupon.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... PROVINCE.....
CODE POSTAL..... TELEPHONE.....

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

La Maison d'accueil de Lyster double presque sa superficie

par Gilles PEPIN

LYSTER — Pas moins de 200 personnes ayant assisté, ces jours derniers, aux cérémonies d'inauguration et de bénédiction de la Maison d'accueil et d'espoir de Lyster, dans le comté de Mégantic, ont grandement vanté les mérites de cette organisation unique, dont le bénévolat est fortement engagé dans la réadaptation d'alcooliques.

Le député fédéral de la circonscription, M. Leopold Corrivé, ainsi que le président de la Fédération des organismes bénévoles du Québec, M. Georges Roy, ont souligné la grande importance de cette oeuvre, qui a été fondée en 1978 et qui est financée en bonne partie par des dons. Plusieurs autres personnalités y ont aussi apporté leur admiration et encouragement.

Cette manifestation marquait effectivement l'agrandissement de cette petite maison qui avait été achetée il y a près de deux ans, dans la rue Caron, au bout du village de Lyster. L'agrandissement de 25 pieds sur 25 pieds, en arrière de la bâtisse, double presque la superficie originale, en ajoutant des espaces pour deux chambres additionnelles, une salle de bricolage et un beau grand salon.

Les autorités locales, notamment le curé, M. Florian Lemay, le maire, M. Elphège Boissonneault, les conseillers municipaux et des représentants des



Le Soleil, Gilles Pepin

Les pensionnaires de la Maison d'accueil et d'espoir ont un grand salon et une salle de bricolage à leur disposition.

associations paroissiales ont témoigné d'un grand effort qui est accompli localement pour soutenir cette oeuvre animée par un directeur dynamique qui se veut toujours anonyme, M. Marcel.

Une corporation sans but lucratif.

présidée par M. Jean-Claude Gaimond, veuille au financement. Elle est sûrement responsable de l'excellente collaboration des citoyens de tout ce petit village. Des soirées et d'autres activités sociales procurent des fonds à la maison d'accueil. Des contributions proviennent aussi de Centraide et de la Fédération des organismes bénévoles pour le traitement et la prévention des alcooliques et des toxicomanes du Québec, celle-ci relevant du ministère des Affaires sociales.

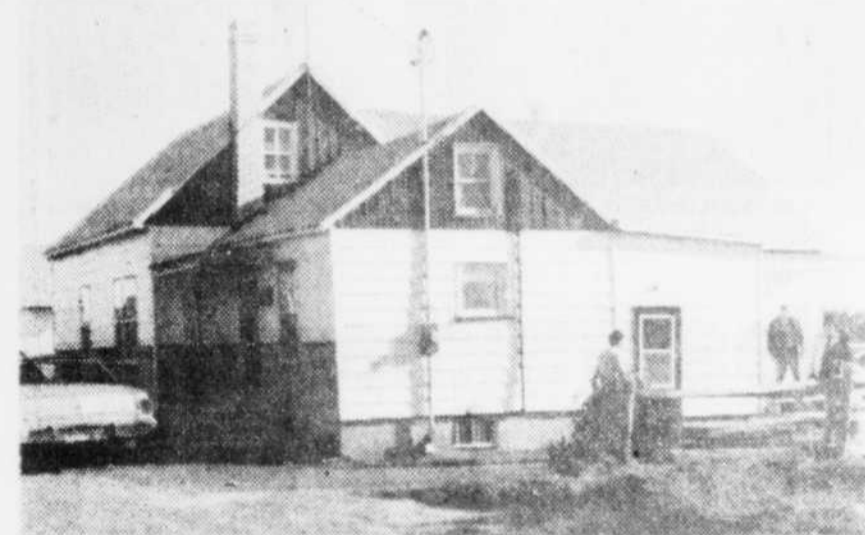
Toutes ces contributions, évidemment, sont encore insuffisantes vis-à-vis des engagements financiers que le groupe de personnes bénévoles a dû contracter à la caisse populaire locale. Une campagne de souscription vient donc d'être lancée dans la province. Plus de renseignements peuvent être obtenus en téléphonant au numéro 389-5792 (code régional 819) et les dons doivent être adressés à la Caisse populaire de Sainte-Anasthasie de Lyster.

La Maison d'accueil et d'espoir de Lyster Inc. est en effet le seul centre de réadaptation d'alcooliques au sein de la fédération québécoise des organismes bénévoles. Elle constitue un « pont » extrêmement précieux en se situant entre la clinique de traitement et la réinsertion dans la société.

En 1978, ce qui était sa première année d'activité, la Maison d'accueil et d'espoir de Lyster a accueilli 47 personnes, dont 32 sont maintenant sobres et ont réintégré le marché du travail, soit en retournant à leur occupation antérieure, soit en étant recyclées par un nouvel emploi. En 1979, le même rite se continue, affirme la direction de l'établissement.

On ne loge jamais plus de huit visiteurs à la fois dans ce centre de réadaptation. Le stage y est généralement d'une durée de huit semaines. Tous les occupants de la maison s'occupent de la cuisine et des travaux ménagers. Voilà la clé du succès, soutiennent les animateurs qui entourent Marcel. C'est d'une façon aussi simple, mais aussi efficace que ces animateurs invitent leurs « frères » à faire le point, partager leurs déboires, échanger et reprendre goût à la vie.

Ces « pensionnaires », venant de diverses régions du Québec et souvent référés par des unités Domrémy, participent quotidiennement à une thérapie de groupe et individuelle. Celle-ci s'appuie sur les réalités humaines, les principes des Alcooliques anonymes, le savoir-vivre, la discipline, l'occupation constante, la motivation mutuelle, la prière et la méditation.



Le Soleil, Gilles Pepin

La maison a été agrandie après un an et demi d'activité.



L'usine Jos.-T. Beaudoin, après 36 semaines de grève, le printemps dernier.

Seuls quatre ouvriers seraient rappelés chez Jos.-T. Beaudoin Ltée

par Fortunat MARCOUX du bureau du Soleil

THETFORD MINES — C'est toujours l'impasse dans le conflit qui oppose depuis 62 semaines le manufacturier de sacs d'emballage en plastique Jos.-T. Beaudoin Ltée, à Thetford Mines, à ses 12 employés (quatre hommes et huit femmes), membres d'un syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Les négociations avaient repris, sans succès, le 20 septembre dernier, bien que l'employeur avait envoyé auparavant au ministre québécois du Travail un avis de fermeture lequel, normalement, entrerait en vigueur le 7 novembre. Aucune rencontre, entre les parties n'a eu lieu depuis.

Par ailleurs, il semble acquis, selon des informations obtenues par LE SOLEIL, que seulement quatre ouvriers seraient rappelés au travail si l'usine devait reprendre ses activités.

Les pourparlers achoppent sur une clause dans le protocole de retour au travail. La compagnie veut limiter la période de rappel à 15 mois cependant que le syndicat la veut pour toute la durée de la nouvelle entente, soit pour 21 mois.

Dans les faits, la proposition patronale qui a été rejetée, à l'unanimité, par les syndicats, signifierait qu'un employé qui n'aurait pas été rappelé au travail au cours du délai de 15 mois, ne serait plus considéré comme étant à l'emploi de l'entreprise, donc plus

syndiqué. Selon la version syndicale, cette tactique démontre d'une façon non équivoque que l'employeur veut se débarrasser de « certaines personnes ».

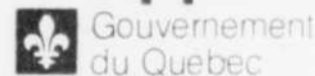
Le syndicat a fait une légère concession qui a été rejetée par la compagnie. Les syndicats qui n'auraient pas été rappelés au travail pendant la période des 21 mois, n'auraient pas le droit de vote au moment du renouvellement de l'entente collective en 1981.

Le syndicat a exigé le retour au travail en bloc des travailleurs mais il a cédé sur ce point.

Selon d'autres sources d'informations difficiles à vérifier, la compagnie aurait vendu de la machinerie à une firme ontarienne, donnée à d'autres entreprises des contrats pour la fabrication de sacs d'emballage d'amiante, et cédé à une petite industrie qui vient d'ouvrir ses portes à East Broughton et dont l'un des actionnaires serait le fils de l'ex-président de Jos.-T. Beaudoin, des contrats pour des sacs d'emballage d'épicerie.

En juillet dernier, M. Paul-André Lafontaine avait démissionné de son poste de président de Jos.-T. Beaudoin en espérant que ce geste provoquerait un débloccage dans les négociations. Des rumeurs veulent que M. Lafontaine ait été démis de ses fonctions alors que d'autres font état d'une démission « déguisée ». Néanmoins, M. Lafontaine est encore actionnaire dans l'entreprise avec six membres de la famille de feu Jos.-T. Beaudoin.

Appel d'offres



Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture

Projets de développement financés par le ministère de l'Économie régionale du Québec et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en oeuvre par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Projet 12269-148-790 — Travaux à prix forfaitaire. Exécution de travaux de drainage dans la partie inférieure du Ruisseau Puant, en la municipalité de la ville de Métabetchouan, comté de Lac-Saint-Jean-Est. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$4.000, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$2.000, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 4968-148-790 — Travaux à prix du kilomètre de longueur. Exécution de travaux de drainage dans la Branche no 6 de la Duché de Lac Clavelau, en la municipalité de la paroisse de Saint-François-Xavier-des-Hautsurs, comté de Rimouski. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$1.500, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$750, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 13704-150-790 — Travaux à prix du kilomètre de longueur. Exécution de travaux de drainage dans les Branches 2 et 3 du cours d'eau Georges-Henri Berubé, en la municipalité de la paroisse de Saint-Donat, comté de Rimouski. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$1.000, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$500, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 1156-153-790 — Travaux à prix forfaitaire. Exécution de travaux de drainage dans les Branches 1A, B, 18, 19, 20 du Ruisseau Bolein, en les municipalités des villes de Sainte-Julie, Bécotte et de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Béloc, comté de Verchères. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$2.500, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$1.250, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 4034-154-790 — Travaux à prix forfaitaire. Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau St-André-St-Jérusalem, en les municipalités de la paroisse de Saint-André-d'Argenteuil et de la cité de Lachute, comté d'Argenteuil. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$1.000, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution

ou un chèque visé au montant de \$500, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission, Direction du Génie du ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi le 18 octobre 1979. Ferdinand Ouellet, Sous-ministre.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14 h 30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi le 18 octobre 1979. Ferdinand Ouellet, Sous-ministre.

Ministère de l'Agriculture

Projet 1199-151-790 — Travaux à prix du kilomètre de longueur. Exécution de travaux de drainage dans les Branches 31 et 35-A du Ruisseau Noir, en la municipalité du canton de Warwick, comté d'Arthabaska.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$2.000, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$1.000, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 6104-152-790 — Travaux à prix unitaires. Exécution de travaux de drainage dans les cotés d'eau, Deslondes et branches, en les municipalités du canton Melouane, comté de Richmond et de Durham-Sud, comté de Drummond. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom. Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$4.000, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$2.000, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission, Direction du Génie du ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020 route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 0V9, tél. 643-2450.

Un versement de \$5, en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14 h 30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi le 18 octobre 1979. Ferdinand Ouellet, Sous-ministre.

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
9190	deux (2) inspecteurs de kim 16 mm et accessoires	Montréal et Québec
9191	fournir et installer environ 3 750 mètres de tapis	Montréal
9194	12 000 000 papier ordinaire	Québec
Clôture de la soumission: 16 octobre 1979 à 15 h		
9195	2 fourgonnettes p.c. 8200 lb (4 x 2) avec toit renhaussé et intérieur aménagé	Québec
Clôture de la soumission: 17 octobre 1979 à 15 h		
9190	location et entretien d'un terminal lourd	Québec
Clôture de la soumission: 23 octobre 1979 à 15 h		

9192 fourniture de pneus et chambres à air pour automobiles, camionnettes, camions, tracteurs et tracteurs-remorques. Sont admis à soumissionner les firmes opérant un commerce de pneus dans la région de Québec, territoire géographique du district 20 du ministère des Transports.

9193 fourniture de pneus et chambres à air pour automobiles, camionnettes, camions, tracteurs et tracteurs-remorques. Sont admis à soumissionner les firmes opérant un commerce de pneus dans la région de Montréal, territoire géographique de la région 6-3 du Ministère des Transports.

Clôture des soumissions: 30 octobre 1979 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Bureau des Appels d'offres, 1155 rue Caron-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué., G1R 4X8. Tél. (418) 643-5438.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse soussignée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général, Gaston Ouimet.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet 303-10-44 — Aménagement du Parc Clère-Fontaine — Coin Boul. St-Cyrille et rue Clère-Fontaine, Québec, Cité Jean-Falou, QC.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenteurs de la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requis, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom. Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 2 octobre 1979 par remise d'un montant de 10,00 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. (Tél. 418-643-6622).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal. Les soumissions doivent être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 24 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 12 000,00 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 24 octobre 1979 à 15:00 heures. Jean-Claude Carreau, Sous-Ministre par intérim.

Projet 606-20-127 — Construction d'un atelier préfabriqué — Maison Tanguay, 11000 rue Tanguay, Montréal, Cité de l'Acadie, QC.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenteurs de la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requis, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom. Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 2 octobre 1979 par remise d'un montant de 5 000 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. (Tél. 418-643-6622).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal. Les soumissions doivent être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 26 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 13 000,00 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 24 octobre 1979 à 15:00 heures. Jean-Claude Carreau, Sous-Ministre par intérim.

Taxe spéciale de \$15 le pied à Black Lake

THETFORD MINES — C'est parce que la ville de Black Lake a choisi de s'auto-alimenter en eau potable dans des puits artésiens au lieu d'être desservie par le réseau d'aqueduc régional de Thetford Mines qu'une quarantaine de propriétaires demeurant en bordure de la route 112 devront payer une taxe spéciale de \$15 le pied linéaire de leur terrain pour bénéficier des services d'utilité publique.

C'est la précision qu'a apportée le député du comté de Frontenac à l'Assemblée nationale, M. Gilles Grégoire, suite au mécontentement exprimé par les contribuables concernés.

On sait que la municipalité de Black Lake profite de l'exécution de la deuxième phase des travaux d'élargis-

sement de deux à quatre voies de la route 112, au coût de \$1.440.000, dans le tronçon compris entre le rang 7 conduisant au village de Saint-Adrien-d'Irlande et le kiosque d'informations touristiques, pour prolonger ses réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Le député a précisé que la municipalité n'était pas éligible aux subventions gouvernementales dans le cadre du programme PAIRA à cause du faible nombre de propriétaires dans le secteur impliqué. Ce qui n'aurait pas été le cas si la ville avait opté pour le réseau régional comme source d'approvisionnement, a-t-il fait remarquer. Il a ajouté qu'il respectait la décision des édiles de Black Lake même si lui-même aurait favorisé l'autre option.

Enfouissement sanitaire dans le nord de Portneuf

par Gérard ROCHETTE du bureau du Soleil

SAINT-RAYMOND — La mise en place d'un service intermunicipal pour l'enfouissement sanitaire dans le secteur nord du comté de Portneuf est maintenant éminente.

C'est la conclusion qui peut être tirée à la suite d'une assemblée tenue à Saint-Raymond, à laquelle assistaient des représentants de sept localités, en l'occurrence, Saint-Basile village sud, ville du Lac-Saint-Joseph, du Lac-Sergent, de Saint-Raymond, la paroisse de Saint-Raymond, Saint-Léonard et Rivière-à-Pierre.

Même plus, selon des informations obtenues par LE SOLEIL, suite à la dite rencon-

tre, il est fort possible que le service envisagé s'étende à d'autres secteurs de la région.

Précisons au départ que la ville de Saint-Raymond a pris les devants dans ce dossier, en offrant un site d'enfouissement déjà approuvé par le ministère de l'Environnement du Québec. Celui-ci est situé dans le secteur Bourg-Louis dans la paroisse de Saint-Raymond.

Les représentants des municipalités ont accepté le principe d'une entente intermunicipale pour établir le service nécessaire dans le secteur. Le principal problème soulevé dans les discussions amorcées fut celui de l'éloignement du centre d'enfouissement, auquel certaines localités auront à faire face.

en bref



Baie-Comeau expose

Le Soleil, Jean Vallières

BAIE-COMEAU — La ville de Baie-Comeau a été très présente au congrès de l'Union des municipalités, à Québec, la semaine dernière. Des produits provenant des grandes entreprises de Baie-Comeau étaient exposés: des lingots d'aluminium, du papier journal et du grain. Les délégués ont quitté le congrès en emportant avec eux une bonne documentation sur cette ville industrielle. Le directeur des services socio-culturels, M. Jean-Yves Montigny, a dit avoir répondu à de nombreuses questions sur les barrages hydro-électriques de la Manic, sur les facilités qu'offre la région, et sur les possibilités de se rendre visiter Baie-Comeau et sa ville jumelle, Hauterive.

Equipement médical spécialisé

RIMOUSKI — Le conseil d'administration du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS-01) vient d'autoriser des projets de rénovation et d'achat d'équipement spécialisé dans des établissements hospitaliers de la région 01 pour un montant de \$196.663. La majeure partie de ces sommes servira à l'achat d'équipement médical spécialisé nécessaire à l'amélioration des services dispensés au public de l'Est du Québec.

Médecine préventive

THETFORD MINES — L'administration de l'Hôpital général de la région de l'Amiante (Thetford) poursuit ses négociations avec le Département de santé communau-

taire de Beauceville pour implanter un service de médecine préventive dans des locaux du pavillon Saint-Joseph. Les deux groupes veulent garder le contrôle administratif du service. Les pourparlers achoppent sur ce point en particulier.

Economie d'énergie

QUEBEC — Le personnel spécialisé du Bureau des économies d'énergie du Québec tiendra des réunions d'informations sur l'économie d'énergie en général et plus particulièrement sur le programme d'isolation des maisons du gouvernement du Québec aux dates et endroits suivants: BAIE-SAINT-PAUL, à la polyvalente Saint-Aubin, le mercredi 10 octobre; à SAINT-CASIMIR, au centre paroissial, le 11 octobre et à VILLE SAINT-GEORGES-OUEST, mardi 9 octobre, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Mise en marché du boeuf

L'UPA a besoin d'un plan conjoint voté par référendum

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Ce n'est que sous forme d'un plan conjoint soumis au référendum de tous les producteurs de bovins du Québec, qu'on réussira à obtenir la possibilité pour la Fédération de l'UPA d'intervenir dans la mise en marché du boeuf.

C'est ce qu'a révélé, hier, au SOLEIL, un porte-parole de l'UPA de Québec-Sud, à la remise d'un document par le comité de mise en marché du boeuf de la Fédération des producteurs de bovins du Québec. Les principaux objectifs d'un tel plan conjoint seraient:

- de mettre de l'avant un programme d'information sur les marchés;

- d'assurer de la garantie de paiement pour les producteurs de bovins à tous les niveaux de marchés, principalement aux encans hebdomadaires et aux abattoirs;

- d'assurer la représentation des producteurs de boeufs du Québec à tous les niveaux;

- de promouvoir la consommation de boeufs;

- d'assurer le financement de la Fédération des producteurs de bovins du Québec.

En déposant leur rapport, fit remarquer notre informateur, les membres du comité de mise en marché du boeuf se sont dit assurés que les discussions qui en découleront entre producteurs ne pourront qu'être bénéfiques à l'ensemble des producteurs de bovins du Québec.

La formation

Une fois de plus, les commissions scolaires en collaboration avec le Centre de main-d'oeuvre, offrent à la population du secteur agricole des possibilités d'augmenter ses connaissances.

Selon M. Camille Rodrigue, direc-

teur du Service d'éducation et d'information à la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, cette année, les ressources disponibles seront accordées aux groupes de producteurs agricoles qui feront des demandes pour les besoins qu'eux-mêmes auront identifiés.

Ainsi, comme l'a expliqué M. Rodrigue, les agriculteurs devront faire connaître leurs besoins en formation le plus rapidement possible auprès de la Commission scolaire régionale de la Chaudière ou au Centre de main-d'oeuvre de leur territoire.

Les cours offerts aux agriculteurs, que ce soit sous forme de temps plein ou à temps partiel, sont: gestion agricole, comptabilité, technique de production végétale et animale, relevé agricole, etc., etc.

Plus de \$3 millions pour développer l'agriculture

par Paul-Henri DROUIN du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Pour l'année financière 1978-79, les programmes réguliers du ministère de l'Agriculture du Québec ont permis de verser \$3.004.498 pour le développement de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire dans la circonscription de Beauce-Nord.

L'action du ministère québécois de l'Agriculture, de préciser au SOLEIL, le député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, M. Adrien Ouellette, revêt des formes très variées allant de creusage des cours d'eau municipaux utiles à l'agriculture, à la distribution de lait gratuit dans les écoles élémentaires, en passant par l'aide à la construction de silos ou à la modernisation d'abattoirs.

Selon M. Ouellette, tous ces programmes d'aide technique ou financière ont un but commun: permettre aux agriculteurs québécois et à notre industrie agro-alimentaire de répondre dans une proportion toujours croissante aux besoins de notre population, tout en permettant des exportations de produits alimentaires au moins aussi importantes que nos importations.

Le député de Beauce-Nord a pour-

suivi ses remarques en affirmant que l'autosuffisance alimentaire ainsi définie par un équilibre entre nos importations et nos exportations est un des objectifs prioritaires du gouvernement québécois.

Depuis deux ans et demi, dit-il,

cet objectif s'est traduit par une augmentation de 35 pour 100 du budget du ministère de l'Agriculture du Québec, l'introduction de lois aussi fondamentales que celle sur la protection du territoire agricole et la mise en vigueur de dizaines de nouvelles mesures hautement incitatives.

Objectif de \$130,000 pour réparer l'église de Ste-Marie, dépassé

SAINTE-MARIE — L'objectif de \$130,000 que s'était fixé le conseil de la Fabrique de Sainte-Marie de Beauce, par une souscription publique en vue de financer totalement les réparations que l'on effectue à l'église de Sainte-Marie a été largement dépassé, puisqu'à date on a recueilli \$149.940 et les souscrip-

tions ne sont pas toutes entrées, a déclaré, hier, au SOLEIL, l'abbé Jules Rioux. Se disant très satisfait des résultats obtenus, l'abbé Rioux a tenu à rendre hommage aux paroissiens de Sainte-Marie ainsi qu'à tous ceux qui de près ou de loin ont travaillé pour la réussite de cette souscription.



Le projet d'association communautaire d'éleveurs de visons se concrétise

par Gérard ROCHETTE (collaboration spéciale)

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES — Une autre étape a été franchie en vue de la fondation d'une association communautaire d'éleveur de visons couvrant les territoires de Portneuf, la Beauce, Champlain et de la région de Québec.

Au cours d'une récente assemblée à la ferme de M. Samuel Paquin, à Saint-Marc-des-Carières dans le comté de Portneuf, un comité provisoire a été mis sur pied pour entreprendre les procédures légales et les formalités vers la fondation officielle de cette association.

Outre M. Samuel Paquin, de Saint-Marc-des-Carières à la présidence, les autres membres élus sur le comité provisoire sont MM. Gaetan Labbe, de Saint-Hénédine de Dorchester, vice-président, Jean-Luc Morin, de Giffard, secrétaire-trésorier, et Robert Grimard, de Cap-Rouge, Richard Giroux, de Beauport, et Paul Babin, de Québec, administrateurs.

C'est en présence de représentants du ministère de l'Agriculture, M. Jérôme Arand, et des Institutions financières, M. Ovide Lacerte, et du maire de Saint-Marc-des-Carières, M. Aleide Rochette, que s'est tenue cette assemblée.

Celle-ci était la deuxième suite au projet de fondation d'une association communautaire d'éleveurs de visons lancée par M. Paquin, en juillet dernier.

Dans une allocution de circonstance, ce dernier a fait part que la réaction suite au lancement de son projet lui confirmait de la nécessité de fondation d'un tel groupement.

Tant au niveau de l'aspect économique que celui de l'approvisionnement ou autres, une association communautaire d'éleveurs de visons s'impose, a répété M. Paquin.

Après avoir brossé un tableau des activités survenues à la suite de la première assemblée du 4 août dernier, le président a signalé que

l'information diffusée a permis de sensibiliser la population sur le projet tout en attirant l'attention de personnes s'intéressant à l'élevage du vison.

A l'assemblée de fin de semaine, 18 des participants ont manifesté leur intérêt pour la future association en souscrivant une contribution minimum de \$5 pour permettre de défrayer les coûts encourus jusqu'ici.

À l'issue de l'assemblée, le président Paquin a fait part que les procédures seront immédiatement entreprises pour légaliser le futur groupement. Et il est bien entendu que les comités de Portneuf, de Champlain ainsi que le secteur de la Beauce et la région métropolitaine de Québec seront couverts par l'association.

On prévoit tenir l'assemblée officielle de fondation d'ici quelques semaines. Entre temps, des représentants du comité provisoire assisteront à l'assemblée générale annuelle des éleveurs de visons du Canada et participeront à la tenue de l'exposition de visons prévue en octobre prochain, à Montréal.

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe

Montmagny

Du nouveau au Festival de l'oie

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Fort d'une équipe de 450 collaborateurs bénévoles, le comité organisateur du Festival de l'oie blanche de Montmagny attend de pied ferme, pour le 8e festival qui se déroulera du 11 au 21 octobre, une participation devant dépasser l'affluence record de 40.000 personnes de l'année dernière.

Tout est prêt, et c'est un enthousiasme qui ne fera certainement pas démentir l'ambiance extraordinaire qui règne au Festival de l'oie, a précisé hier au SOLEIL Marcelle R. Fortin, secrétaire au programme des activités.

Du nouveau, en veux-tu? En voilà! Il y aura entre autres un Noël de l'oie avec réveillon, un super-bingo, un défilé de chars allégoriques et feu d'artifice, un tournoi de 16 équipes de hockey de calibre

olympique et un concours de pâtés à la viande.

Et il ne faudrait pas oublier le clou des nouveautés: un vin rouge dénommé "La cuvée du Festival de l'oie".

Un feu roulant

Ces nouvelles attractions viendront s'ajouter à un programme d'activités multipliant les manifestations à chacune des dix journées du festival, à un rythme de feu roulant. Comme par les années antérieures, on y retrouvera l'exposition canine, le tournoi provincial de tennis sur table, des compétitions de natation, de fers à cheval, de tire de tracteurs, d'artistes amateurs, une course en canot, une expo-féline, pièces de théâtre, tournoi de badminton, etc.

Viens et défoule-t-oie

Sous le thème de "Viens et défoule-t-oie", ce sera de nouveau

un rendez-vous pratiquement ininterrompu, de 7h30 du matin à 2h de la nuit, à la place du Festival, sur les terrains de l'exposition de Montmagny. Les attroupements et les principales manifestations y seront centralisés.

L'accueil des visiteurs y sera assuré par un groupe de treize hôtesses et par un couple-hôte, Jean-Claude et Pierrette Gendron.

Les temps forts resteront ceux des petits déjeuners aux crêpes, oeufs et bacon, de 7h30 à 9h du matin; puis la collation aux brioches et café, entre 9h30 et 11h, et le souper populaire, à 18h. Les animateurs seront de nouveau le duo formé de Gilles Gosselin, folkloriste, et Germain Massé, pianiste.

Au menu: l'oie

Faut-il rappeler qu'aux soupers populaires, qui sont servis à des prix d'aubaine variant de \$2 à \$5,

c'est la viande de l'oie qui forme le plat principal. Selon le jour, le choix du plat varie de l'oie rôtie au ragout, cipâte ou pâté à l'oie.

On a signalé au SOLEIL qu'au-delà de 9.000 repas ont été servis à la place du Festival, l'année dernière.

Visites et excursions

Par ailleurs, pendant toute la durée du Festival de l'oie, une équipe de guides, sous la responsabilité de Juliette Gaudreau (248-1008), permettra des visites touristiques de Montmagny, en groupe.

Ces visites commentées comprendront notamment le manoir Taché, ex-résidence historique de Sir Etienne-Pascal Taché, dernier premier ministre du Bas-Canada.

On pourra également visiter une exposition permanente d'artisanat au manoir Dupuis, résidence seigneuriale de Montmagny.



"Défoule-t-oie" pendant dix jours

MONTMAGNY — C'est par l'arrivée des mascottes Pan-pan et Pampinot, jeudi soir, le 11 octobre, au centre commercial des Galeries de Montmagny, que commenceront les activités du 8e Festival de l'oie blanche de Montmagny.

Du centre commercial, un défilé de chars allégoriques se rendra à la place du Festival, sur les terrains de l'expo de Montmagny, où la soirée d'ouverture se terminera par un feu d'artifice et un super-bingo.

Vendredi, 12 octobre

En plus de l'exposition permanente d'artisanat au manoir Dupuis, la deuxième journée du festival se poursuivra avec un disco au Germain et une soirée de danse continue, à la place du Festival.

Samedi, 13 octobre

Le principal événement de cette deuxième journée sera un tournoi provincial de tennis sur table, de 9h à 17h, à l'école polyvalente Casault.

Ce sera également la journée des enfants, au sous-sol de l'église Saint-Thomas, de 9h30 à 15h30.

Les autres manifestations seront successivement un dîner populaire à 12h, à la place du Festival, une expo-canine à 14h, le souper quotidien à 18h et une soirée bavaroise, avec l'orchestre Marcel Thibault, à 21h.

Dimanche, 14 octobre

Le programme commence à 10h30 avec une messe à la place du Festival, avec le chœur Hallelou, puis le dîner du 8e anniversaire et la fête des mascottes à 12h; la course en canots à partir du pont de Saint-Pierre sur la rivière du Sud, avec 30 équipes de deux rameurs et deux classes, professionnels et amateurs, à 13h; expo-féline à 14h; remise des trophées à 17h; soirée de l'halloween des Guenilloux, avec travestis, à 21h.

Lundi, 15 octobre

Cette journée comprendra notamment le concours des pâtés à la viande et la soirée de CAM avec l'orchestre Roger Laprise.

Mardi, 16 octobre

L'après-midi sera consacré aux étudiants. Puis ce sera un souper

conjoint de tous les clubs sociaux de Montmagny, à 18h, et un concert de la chorale Hallelou, à 20h30.

Mercredi, 17 octobre

Journée de l'âge d'or, avec balade en ville des mascottes à 14h; puis pièce de théâtre "La Crique", du Théâtre populaire du Québec, avec Hélène Loiselle et Gérard Poirier, à 20h30, à l'école Casault; soirée canadienne à 20h30 à la place du Festival.

Jeudi, 18 octobre

Compétitions étudiantes en après-midi, clinique de sang et soirée western avec spectacle de Jerry et Johanne, en soirée.

Vendredi, 19 octobre

La principale attraction de la journée sera la Défoule-t-oie, de 16h à 18h, un rendez-vous des commerçants et des industriels avec leur personnel. À 20h, partie d'huitres, soirée avec l'orchestre Les Naturels et disco au Germain pour les moins de 18 ans.

Samedi, 20 octobre

La journée débutera par des compétitions de natation, à 8h; puis un tournoi de badminton à 9h30, le départ d'un rallye automobile de 100 milles à 10h30; tournoi de hockey olympique à 12h; compétitions de fers à cheval, tire de tracteurs et spectacle musical d'amateurs à 13h, en soirée, il y aura un bal à l'huile, le Noël de l'Oie avec réveillon et l'orchestre Messervier, à la place du Festival, et bal du président Jean-Paul Robin avec l'orchestre l'Odyssee, au Germain.

Dimanche, 21 octobre

Pour la journée de fermeture, en plus des rendez-vous habituels et repas populaires quotidiens à la place du Festival, le programme commencera à 9h, avec les éliminations du tournoi de hockey; puis messe à la place du Festival à 10h, avec la chorale de Saint-Henri-de-Lévis et un groupe d'animateurs spécialisés; reprise du tournoi de fers à cheval à 13h; démonstration de gymnastique à 14h; banquet du festival à 18h30, adieux de Pan-pan et tirages du festival à 22h30.

Appel d'offres

Gouvernement du Québec
Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture
Projets de développement financés par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en oeuvre par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Projet 12289-148-790 — Travaux à prix forfaitaire. Exécution de travaux de drainage dans la partie inférieure du Ruisseau Puant, en la municipalité de la ville de Matabessouan, comté de Lac-Saint-Jean-Est.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$4.000, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$2.000, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 4968-148-790 — Travaux à prix du kilomètre de longueur. Exécution de travaux de drainage dans la Branche no 6 de la Décharge du Lac Clavelou, en la municipalité de la paroisse de Saint-François-Xavier-des-Hautures, comté de Rimouski.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$1.500, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$750, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 13704-150-790 — Travaux à prix du kilomètre de longueur. Exécution de travaux de drainage dans les Branches 2 et 3 du cours d'eau Georges-Henri Berube, en la municipalité de la paroisse de Saint-Donat, comté de Rimouski.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$1.000, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$500, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 1156-153-790 — Travaux à prix forfaitaire. Exécution de travaux de drainage dans les Branches 1A, 8, 18, 19, 20 du Ruisseau Bédouin, en les municipalités des villes de Sainte-Julie, Bédouin et de la paroisse de Saint-Mathieu-Bédouin, comté de Vercheres.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$2.500, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$1.250, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 4034-154-790 — Travaux à prix forfaitaire. Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau St-André-St-Jérusalem, en les municipalités de la paroisse de Saint-André-d'Argenteuil et de la cité de Lachute, comté d'Argenteuil.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$1.000, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution

ou un chèque visé au montant de \$500, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction du Génie des Finances de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020 route de l'Eglise, Sainte-Foy, G1V 3V9, tel. 643-2450.

Un versement de \$5, en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14 h 30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi le 18 octobre 1979.

Ferdinand Ouellet
Sous-ministre

Ministère de l'Agriculture

Projet 1199-151-790 — Travaux à prix du kilomètre de longueur. Exécution de travaux de drainage dans les Branches 31 et 35-A du Ruisseau Noir, en la municipalité du canton de Warwick, comté d'Antabaska.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$2.000, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$1.000, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet 6104-152-790 — Travaux à prix unitaires. Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Deslandes et branches, en les municipalités du canton Melboume, comté de Richmond et de Durham-Sud, comté de Drummond.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.
Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de \$4.000, remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de \$2.000, à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction du Génie du ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020 route de l'Eglise, Sainte-Foy, G1V 3V9, tel. 643-2450.

Un versement de \$5, en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14 h 30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi le 18 octobre 1979.

Ferdinand Ouellet
Sous-ministre

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
9190	deux (2) inspecteurs de film 16 mm et accessoires	Québec
9191	tourner et installer environ 3 750 mètres de films	Montreal
9194	12 000 000 papier ordinaire	Québec

Clôture de la soumission: 16 octobre 1979 à 15 h

9195 2 fourgonnettes p.t.c. 8200 lb (4 x 2) avec toit renforcé et intérieur aménagé

Clôture de la soumission: 17 octobre 1979 à 15 h

9180 location et entretien d'un terminal lourd

Clôture de la soumission: 23 octobre 1979 à 15 h

9192 fourniture de pneus et chambres à air pour automobiles, camionnettes, camions, tracteurs et niveleuses

Sont admis à soumissionner les firmes opérant un commerce de pneus dans la région de Québec, territoire géographique du district 20 du ministère des Transports

9193 fourniture de pneus et chambres à air pour automobiles, camionnettes, camions, tracteurs et niveleuses

Sont admis à soumissionner les firmes opérant un commerce de pneus dans la région de Montréal, territoire géographique de la région 6-3 du Ministère des Transports

Clôture des soumissions: 30 octobre 1979 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant: Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Bureau des Appels d'offres, 1155 rue Claire-Fortane, 4e étage, Québec, Qué. G1R 4X8, Tel. (418) 643-3438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général
Gaston Duimet

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet 303-10-44 — Aménagement du Parc Claire-Fortane — Coin Boul. St-Cyrille et rue Claire-Fortane, Québec, Côte Jean-Talon, QC

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requis, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 2 octobre 1979 par remise d'un montant de 10,00 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (Tel. 418-643-6622).

Les plans et devis sont également en vente à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 24 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 12 000,00 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 24 octobre 1979 à 15:00 heures

Jean-Claude Carreau
Sous-Ministre par intérim.

Projet 606-20-127 — Construction d'un atelier préfabrique — Mason Tanguay, 11000 rue Tanguay, Montréal, Cité de l'Acadie, QC

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requis, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 2 octobre 1979 par remise d'un montant de 5,00 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (Tel. 418-643-6622).

Les plans et devis sont également en vente à l'Association de la Construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 26 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 13 000,00 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 24 octobre 1979 à 15:00 heures

Jean-Claude Carreau
Sous-Ministre par intérim.

Lévis forcée d'oublier un projet de HLM

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Dvnt une opposition massive manifestée par les citoyens du quartier Deziel, qui désirent conserver le seul espace vert restant sur leur territoire immédiat, les autorités municipales de Lévis ont dû abandonner l'idée de favoriser la construction d'un HLM sur le terrain de l'ancien hôtel de ville, entre les rues Deziel et Frazier.

Lors d'une séance plénière du conseil de ville, hier soir, le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, a en effet donné l'assurance qu'il n'était plus question de modifier le règlement municipal relatif au zonage. Ainsi, le terrain de l'ancien hôtel de ville va demeurer un parc public.

Voilà un sujet qui a suscité de vives discussions, particulièrement ces deux dernières semaines, c'est-à-dire depuis que le conseil municipal avait manifesté publiquement son intention de modifier le zonage pour permettre précisément la construction d'un HLM de 18 logements par la Société d'habitation du Québec (SHQ). La commission municipale d'urbanisme s'était cependant opposée à ce projet.

Hier soir, le conseil de ville a accepté une nouvelle résolution, demandant cette fois à la SHQ de modifier son projet de plans et devis pour une construction de HLM de 20 logements. Les personnes âgées seraient uniquement concernées, cette fois, alors

que précédemment il était question de logements pour personnes âgées et pour familles à faibles revenus. L'emplacement sera déterminé plus tard, a précisé le conseil de ville, préférant finalement laisser calmer la discussion.

Il y a quelque temps, les édiles avaient suggéré également deux autres emplacements à la SHQ: un terrain des Soeurs Saint-Louis-de-France et un terrain situé à l'angle des rues Desjardins et Saint-Georges. La SHQ, dont le premier choix vient en effet d'être rejeté, pourrait sans doute choisir l'un de ces deux emplacements, mais aucune indication n'a été donnée hier soir.

Le président de l'Office municipal d'habitation, le conseiller Marcel Lacroix, a profité de l'occasion pour servir un cinquantième reproche aux citoyens qui viennent de faire signer la requête visant à avorter le projet de HLM sur le terrain choisi par la SHQ. C'était l'emplacement idéal, selon lui.

M. Lacroix a précisé qu'il y avait au moins 500 demandes de logements sociaux à Lévis; ce qui représente une multitude de gens très mal logés. Il a même parlé de mesquinerie et de barbarie.

Quand ces personnes visées ont pu prendre la parole, à la fin de la séance, la réplique a cependant été donnée calmement. "Ce n'est pas en détruisant l'environnement que l'on va reloger des gens correctement", a déclaré notamment l'un des opposants, M. Daniel Bégin.

stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

en bref



Baie-Comeau expose

Le Soleil, Jean Vallières

BAIE-COMEAU — La ville de Baie-Comeau a été très présente au congrès de l'Union des municipalités, à Québec, la semaine dernière. Des produits provenant des grandes entreprises de Baie-Comeau étaient exposés: des lingots d'aluminium, du papier journal et du grain. Les délégués ont quitté le congrès en emportant avec eux une bonne documentation sur cette ville industrielle. Le directeur des services socio-culturels, M. Jean-Yves Montigny, a dit avoir répondu à de nombreuses questions sur les barrages hydro-électriques de la Manic, sur les facilités qu'offre la région, et sur les possibilités de se rendre visiter Baie-Comeau et sa ville jumelle, Hauteville.

Equipement médical spécialisé

RIMOUSKI — Le conseil d'administration du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS-01) vient d'autoriser des projets de rénovation et d'achat d'équipement spécialisé dans des établissements hospitaliers de la région 01 pour un montant de \$196.663. La majeure partie de ces sommes servira à l'achat d'équipement médical spécialisé nécessaire à l'amélioration des services dispensés au public de l'Est du Québec.

Médecine préventive

THETFORD MINES — L'administration de l'Hôpital général de la région de l'Amiante (Thetford) poursuit ses négociations avec le Département de santé communau-

taire de Beauceville pour implanter un service de médecine préventive dans des locaux du pavillon Saint-Joseph. Les deux groupes veulent garder le contrôle administratif du service. Les pourparlers achoppent sur ce point en particulier.

Economie d'énergie

QUEBEC — Le personnel spécialisé du Bureau des économies d'énergie du Québec tiendra des réunions d'informations sur l'économie d'énergie en général et plus particulièrement sur le programme d'isolation des maisons du gouvernement du Québec aux dates et endroits suivants: BAIE-SAINT-PAUL, à la polyvalente Saint-Aubin, le mercredi 10 octobre; à SAINT-CASIMIR, au centre paroissial, le 11 octobre et à VILLE SAINT-GEORGES-OUEST, mardi 9 octobre, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Expropriation à Pointe La Martinière
Le projet d'Inter-Port face à une contestation juridique

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LAUZON — Le droit à l'expropriation, que prétend avoir la Société Inter-Port à Lauzon, va être contesté juridiquement par le Comité de citoyens pour la sauvegarde de Pointe La Martinière.

Un procureur, Me Yvan Dallaire, a été mandaté à cette fin et les procédures seront entamées dès que les plans et autres documents de la Société Inter-Port de Québec auront eux-mêmes été déposés légalement, c'est-à-dire au bureau d'enregistrement du comté de Lévis et en cour supérieure.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Gustave Côté, président du comité de citoyens, qui s'attend ainsi de faire retarder, ou peut-être même de faire avorter, le projet de la société gouvernementale pour un centre industriel à Pointe La Martinière.

Au nom des 65 propriétaires appelés à être expropriés à Pointe La Martinière, le comité de citoyens affirme en effet que la Société Inter-Port de Québec commet un geste illégal en plus de vouloir briser le plus beau territoire de la rive sud du fleuve.

D'abord, les trois quarts du territoire désigné sont compris dans la zone agricole. Pas même le conseil des ministres ne peut exproprier à cet endroit. Pour ce faire, il faudrait changer la loi 90. Voilà ce que soutient le comité de citoyens.

Comme autre motif, ce même comité rappelle que la société Inter-Port a été créée pour réaliser des projets ayant une fin publique. Or, un centre industriel, puisque c'est le but d'Inter-Port, ne peut être considéré comme étant de fin publique, dit le Comité de citoyens pour la sauvegarde de la Pointe La Martinière.

"Société moribonde"

Le comité se souvient évidemment d'une assemblée d'information qui a

été tenue la semaine dernière à Lauzon, au cours de laquelle les représentants d'Inter-Port n'ont pu révéler de projet précis pour justifier le projet d'expropriation.

"C'est une société moribonde", selon le président du comité de citoyens, qui ne manque pas de signaler qu'Inter-Port a comme partenaires un gouvernement fédéral progressiste-conservateur, d'une part, et le gouvernement du Parti québécois, d'autre part.

Par son inertie, Inter-Port laisse végéter les chantiers maritimes; elle a laissé partir CP Ship. Depuis quatre ans qu'elle existe, elle n'a rien fait. Elle vient soudainement nous présenter un rêve utopique qui ne peut que

condamner notre territoire à la stagnation", ajoute M. Côté.

Sensibilisation...

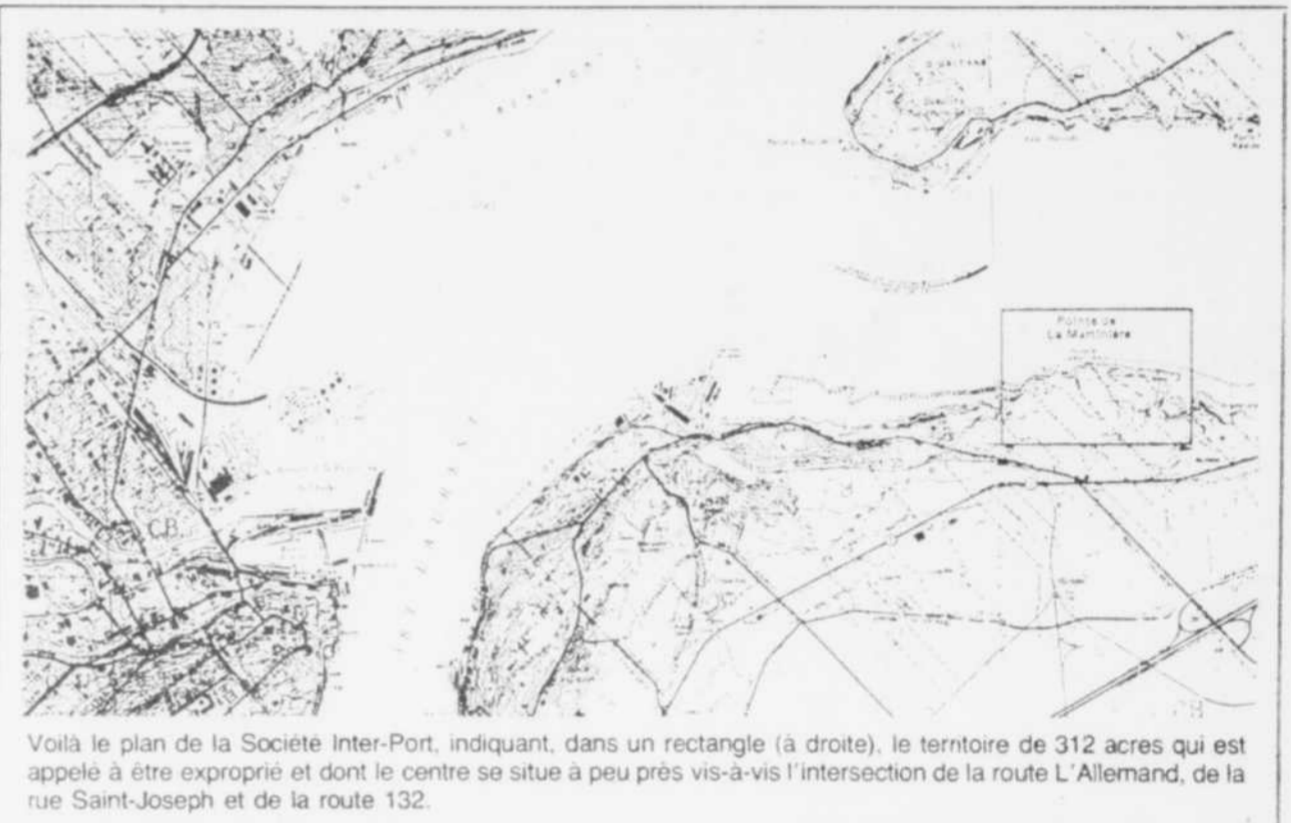
Le Comité de citoyens pour la sauvegarde de Pointe La Martinière veut aussi sensibiliser la population en protestant ainsi à la suite de la livraison par huissier, la semaine dernière, des avis du tribunal d'expropriation concernant une imposition de réserve d'un territoire de 312 acres.

Car le comité n'oublie pas le projet déjà annoncé par TransCanada PipeLines concernant l'implantation éventuelle d'une usine de liquéfaction de gaz naturel à Pointe La Martinière, un dossier qui est étudié présentement par l'Office national de l'énergie.

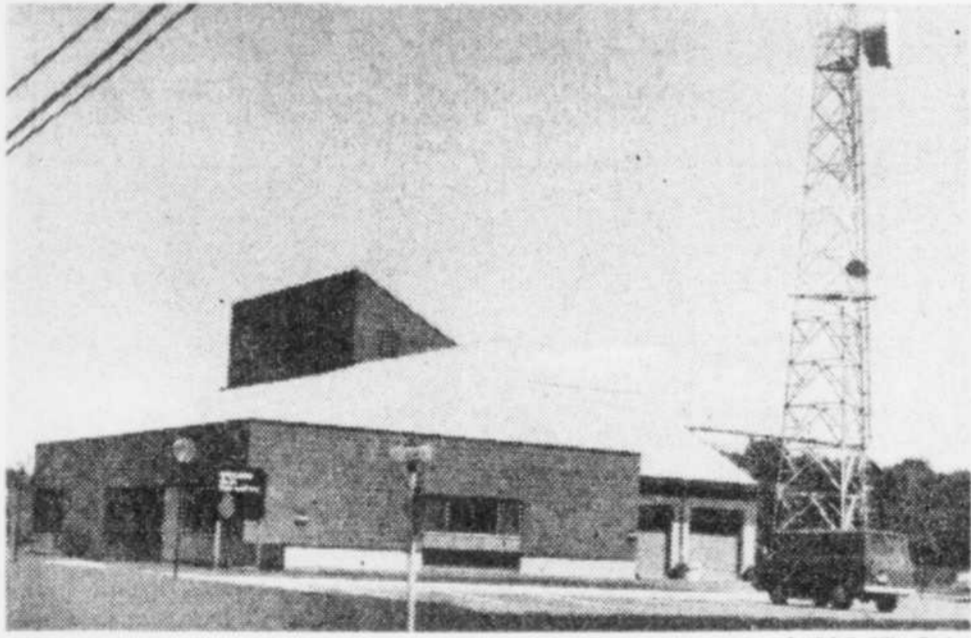
Le comité veut donc protéger un endroit pittoresque de la rive sud du Saint-Laurent contre les ravages des bulldozers. En même temps, il veut sensibiliser les populations des deux rives du fleuve face aux dangers que toute la région encourrait advenant une défectuosité grave soit au transporteur fluvial soit à l'usine de gaz liquide.

Selon le comité de citoyens, les autorités municipales minimisent l'importance des dangers pour la population et elles surestiment les retombées économiques.

Le conseil de ville de Lauzon doit, par ailleurs, publier, dans les prochains jours, un bulletin d'information dans le but de faire le point.



Voilà le plan de la Société Inter-Port, indiquant, dans un rectangle (à droite), le territoire de 312 acres qui est appelé à être exproprié et dont le centre se situe à peu près vis-à-vis l'intersection de la route L'Allemand, de la rue Saint-Joseph et de la route 132.



Le groupe de la télévision communautaire a la collaboration de Télécablé de la Rive-Sud pour diffuser des émissions sur le canal 6, trois fois par semaine.

Des problèmes financiers compromettent la survie du Centre vidéo populaire

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le Centre vidéo populaire de la Rive-Sud, un organisme bénévole qui s'occupe de la télévision communautaire sur le territoire compris entre Lauzon et Saint-Nicolas, lance un pressant appel à la population.

Ses dirigeants ont convoqué une assemblée générale pour ce soir, à 20h, au 17 de la rue Notre-Dame, afin d'expliquer notamment les difficultés de financement qui peuvent compromettre très sérieusement la survie de cet organisme.

Le Centre vidéo populaire de la Rive-Sud, communément appelé CV Pop, existe depuis cinq ans.

Ayant connu une période de relâche durant la saison estivale, l'équipe de CV Pop a repris le boulot au début de septembre. Ses trois permanents, Denis Guay, Roger Turgeon et Johanne Fournier, prévoient beaucoup d'activités pour cette année.

La programmation régulière reprendra le 3 octobre, soit demain, sur le canal 6 de Télécablé de la Rive-Sud. Les heures de diffusion seront les suivantes: le mercredi,

di, à 19h, le jeudi, à 17h30 et le dimanche à 11h.

Dans les prochains dossiers, il sera question notamment du projet d'un terminus méthanier, des garderies et, entre autres, il est prévue aussi une série d'émissions sur l'histoire régionale.

Energie et argent

Les dirigeants et les permanents du Centre vidéo populaire de la Rive-Sud font actuellement appel à la collaboration des quelque 100 membres individuels et des cinq associations qui ont déjà aussi donné leur adhésion à cet organisme, premièrement, afin de recevoir des suggestions quant aux émissions à préparer et également pour s'assurer la participation des citoyens qui voudraient s'impliquer d'une quelconque façon dans le travail de CV Pop.

"Nous aurions besoin de beaucoup plus d'énergie et d'argent pour accomplir tous les projets. Malheureusement, l'argent se fait de plus en plus rare." Voilà ce que nous a confié notamment Johanne Fournier, qui aimerait bien que des gens de bonne volonté daignent lui téléphoner au numéro 833-5469.

La survie...

Ce que nous redoutons

par rapport au financement par le ministère des Communications est en train d'arriver...

La politique du ministère est de développer des média de masse et de s'orienter de plus en plus vers les radios communautaires...

"Donc notre survie est carrement en jeu."

Ces propos de Johanne Fournier motivent bien en effet la demande d'aide adressée à la population. Et pour assurer le plus possible de participation, le prix de la carte de membre est demeuré à \$1 par individu ou à \$5 par association.

Le budget actuel provient, d'une part, du ministère de l'Éducation, qui a donné \$10,000 selon son programme des organismes volontaires. Il y eut aussi une petite subvention du Conseil des arts, et enfin, une autre contribution financière est venue de la ville de Lévis.

Le budget reste très mince et les interrogations sont grandes, particulièrement devant l'hésitation du ministère des Communications à répondre à la demande de ce groupe de personnes bénévoles conscientes de la nécessité d'une télévision communautaire.